



Conseil d'Administration du 9 et 10 mars 2012
Siège FFHB Gentilly

Présents : ANSQUER Monique, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BOURASSEAU Marie, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GLEIZES CERVERA Sophie, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MAILLET Christine, MANOUVRIER Alexis, MARCET Odile, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : LACOUX Jean-Pierre, BANA Philippe, JACQUET Michel, LECAT Florence (en partie), Cyril COLLIN (en partie).

Excusés : AMIEL André, ARNAULT Francis, BECCIA Evelyne, BORD Gilles, BOUTHEMY Philippe, FEUILLAN Jean-Pierre, GAUTRAUD Nathalie, GOUGEON Daniel, GRANDIN Emmanuel, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MARTINI Laurent, PERNELET Dominique, SMADJA Alain.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

Vendredi 9 mars :

La séance est ouverte le vendredi 9 mars à 15 h au siège de la FFHB en salle du Conseil.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

Joël DELPLANQUE, avec l'appui de Jacques BETTENFELD indique qu'il souhaite solliciter les suffrages des électeurs de la FFHB pour un nouveau mandat de 4 ans dans la continuité du projet 2008-2018 présenté il y a 4 ans.

Ce mandat irait au-delà du Mondial 2017, compte-tenu de la continuité nécessaire à la réalisation du projet élaboré autour du Mondial 2017 organisé en France en janvier.

Les élections auront lieu à la suite du mondial comme en 2001. Ces 4 prochaines années seront mises à profit pour conforter la mise en place d'une politique porteuse pour le handball français. Il informe le Conseil d'Administration de sa volonté de reconduire dans leurs attributions respectives Philippe BANA en tant que Directeur Technique National et de Claude ONESTA et d'Olivier KRUMBHOLZ à la tête des Equipes de France A.

L'Assemblée Générale électorale aura lieu le samedi 13 octobre au CNOSF et sera suivie par une soirée au Musée des Arts Forains de Paris. Le Président profitera des quelques mois qui nous séparent du dépôt des listes à cette élection pour rencontrer les membres actuels du Conseil d'Administration de manière à envisager le renouvellement éventuel de leur engagement fédéral. Il souhaite qu'avec les personnes appelées à cesser leurs activités au sein de la Fédération, la soirée du 13 octobre soit un moment de partage et de convivialité autour du handball avec aussi la présence de ceux qui ont marqué l'histoire de cette fédération.

Philippe BANA présente les travaux de la dernière réunion qui a eu lieu avec les porteurs du projet de la Maison du Handball. Le Syndicat Mixte a validé le lundi 5 Mars la capacité de la salle pouvant aller jusqu'à 8000 spectateurs, la possibilité d'intégration d'un club occupant et une autre salle à 3000 spectateurs, la clé de répartition financière des investissements du Conseil Général des Hauts de Seine et de la Ville de Colombes (à savoir 70% et 30%).

Philippe BANA fait part de la collaboration efficace de Michel JACQUET, de Michel BONFILS et de Jean-Luc DRUAIS qui avait participé à l'élaboration du projet de Marcoussis pour le rugby. 10 000 m² de surface au sol seront à notre disposition, ce joyau sera utilisable en 2016 et l'Aréna en 2017. Claude SCARSI a été désigné pour suivre tous les aspects économiques de ce projet.

Depuis le 15 décembre 2011 à Sao Paulo, la France a reçu l'organisation de la compétition du Mondial 2017. Florence LECAT présente, au nom du service Communication, le lancement d'une campagne de sensibilisation à cet évènement. Plus de 5 ans nous sépare de cet évènement. Comment mettre à profit ce temps ?

Il est proposé dans un premier temps une consultation auprès des acteurs du handball qui d'ailleurs peut aller au-delà de la sphère handball. C'est une phase dynamique avec des cibles à consulter. Un questionnaire serait disponible sur le site Internet de la FFHB, avec des phases de travail avec les partenaires par l'intermédiaire d'une société externalisée qui préparerait l'exploitation des réponses à ce questionnaire.

Il s'agit dans ce temps là de sensibiliser les clubs et les licenciés pour élargir notre écoute du handball. A travers une consultation d'un maximum d'acteurs par un Tour de France des Ligues et la sollicitation de tous.

L'opération doit être lancée en mai 2012 avec la mise en place d'un calendrier. Ce sera la première phase de sensibilisation à ce Mondial 2017.

Jean-Pierre LACOUX, à la demande du Bureau Directeur, évoque l'Amicale des Internationales et des Internationaux Français de Handball (AIFH). Il présente un historique détaillé de cette association relancée en 2003 et dirigée par Simone BERNOVILLE depuis 2007.

Jacques BETTENFELD rappelle l'objet de cette association, qui perçoit une subvention et des moyens mis à sa disposition au siège de la FFHB. Elle gère en outre les billets d'invitation des internationaux aux matches des équipes de France et quelques réceptions. Il lui paraît nécessaire d'élargir le champ des activités d'une amicale de cette nature à des missions à caractère social vers d'anciens internationaux.

Il est également rappelé un courrier de la Fédération des Internationaux du Sport Français qui a écarté notre association en raison de son attitude au sein de cette instance.

L'amicale a par ailleurs adressé un courrier aux Ligues critiquant le traitement dont elle serait l'objet de la part de la FFHB. Le Conseil d'Administration mandate le trésorier pour lui réclamer les comptes puisqu'elle reçoit une subvention de la FFHB. D'autre part, il est acté qu'à l'issue des matches qui doivent avoir lieu en mars et avril, les demandes d'invitations des internationaux et anciens internationaux seront désormais traitées directement par les services de la FFHB.

Michel JACQUET présente l'organisation du TQO de Lyon qui aura lieu du 25 au 27 mai 2012. A Gerland 4000 places seront disponibles sur les 3 jours. Cela permettra d'accueillir 12000 spectateurs avec un partenariat avec le Conseil Régional et le CNDS. C'est un évènement important pour le handball français, décisif pour une participation de nos filles aux Jeux Olympiques de Londres avec un plateau de grande qualité.

Le dialogue social engagé depuis plusieurs mois a abouti à la signature deux accords d'entreprises. Ces accords, signés avec des salariés mandatés par des organisations syndicales, doivent être soumis au référendum des salariés le 3 avril prochain. Dans l'hypothèse d'un vote majoritaire, les accords porteront sur :

- Pour l'accord à durée indéterminée : représentation du personnel, détermination des effectifs, désistement d'instance et d'action des procédures contentieuses en cours, renonciation des procédures en cours, augmentation des rémunérations, et mise en place d'une mutuelle santé pour les salariés non cadres.
- Pour l'accord à durée déterminée (4 ans) : détermination d'une enveloppe budgétaire de prime dont les critères restent à définir avant le 31/12/2012.

C'est un accord équilibré qui dénote la volonté des parties de mettre un terme à cette situation.

Par ailleurs, suite aux injonctions de l'URSSAF, 17 contrats (CDII) ont été signés avec les médecins et kinés des équipes de France.

Joël DELPLANQUE se félicite de la candidature de Jean BRIHAULT à la présidence de l'EHF qui reçoit un accueil très favorable. Les pays européens de la Confédération Méditerranéenne et ceux des pays de l'Est ont été invités à Paris en présence du Président de l'IHF pour aider au développement du handball entre ces pays et pour préparer le congrès de l'EHF prévu à Monaco les 22 et 23 Juin prochains.

Cyril COLLIN présente les évolutions informatiques en cours. La feuille de match électronique est une réussite exceptionnelle. 6854 compétitions gérées, 88% de Feuilles de Matches électroniques utilisées et 59 634 emails envoyés depuis septembre 2011 sont les chiffres clés de cette réussite. Cela a été possible grâce un support aux utilisateurs mis en place par le service informatique, 7 jours /7 grâce à Arnaud MAYEUR, Stéphane CARETTE, Christian LIENARD et Cyril COLLIN (plus de 440 machines dépannées, 1450 connexions à distance, plus de 2600 mails support, plus de 780 supports téléphoniques et plus de 850 heures de support de septembre 2011 à mars 2012).

L'évolution suivante sera la gestion électronique de la table de marque (GeM) qui nécessitera une connexion Internet sur les lieux des tournois Interpols, Inter ligues ou Inter comités pour l'expérimentation. Le logiciel GeM sera présenté à l'Assemblée Générale 2012. La feuille de match 2012-2013 est présentée au Conseil d'Administration avec la feuille de table qui sera en option pour la saison prochaine. Le service lié à GESTHAND est digne de celui d'une grande entreprise avec plus de 800 écrans et plus de 4778 comptes utilisateurs.

Christine MAILLET insiste sur le besoin d'informations sur ces sujets qui concernent les membres du Conseil mais surtout, au niveau de la communication interne, les commissions fédérales.

Réalisé par Amal RENNE, l'annuaire réglementaire pour 2012-2013 sera un document PDF encore plus étoffé avec des liens cliquables vers des ressources nommées, un mini guide Utilisateurs, une arborescence détaillée, et toujours des signets affichables en permanence ainsi qu'un moteur de recherche performant dans l'ensemble du document. Enfin, une version « habillée », plus esthétique sera également proposée sur le site Internet fédéral.

Enfin le site Internet qui représente 57 millions de pages vues depuis septembre 2011 avec une prédominance de la partie compétitions (83%) dont près de 20% à partir des Smartphones. Nous aurons donc à partir de mars 2012, un accès et des pages et des services du site dédiés aux Smartphones pour marquer l'image de marque du handball et le dynamisme de la fédération. Il est évident que l'objectif reste la séparation « grand public » et « site professionnel » avec un portail collaboratif. La problématique reste l'alimentation des sites pour renouveler le rédactionnel et changer une bannière avec des implications liées aux budgets.

Le Conseil d'Administration est saisi d'un courrier de la LNH portant :

- D'une part, sur les possibles modifications à venir des Statuts de la Ligue par l'Assemblée du 28 juin 2012, modifications qui ne seront vraisemblablement pas arrêtées avant la fin avril ou début mai,
- D'autre part, sur la proposition de prolonger la convention liant la FFHB à la LNH, venant à échéance le 30/6/2012, pour la saison sportive 2012/13 afin d'engager des discussions sereines durant cette saison.

Compte tenu des obligations fixées par le code du sport de soumettre aux assemblées générales fédérale et de ligue l'approbation tant de la convention liant les 2 structures que les modifications statutaires LNH, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'avril 2012 de :

- prolonger d'une saison la convention FFHB/LNH,
- de donner mandat au Bureau Directeur fédéral pour finaliser l'approbation, d'une part, de l'avenant à la convention et, d'autre part, des statuts modifiés de la LNH.

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale de Reims qui a eu lieu les 15 et 16 avril 2011 ne fait l'objet d'aucune remarque ou observations. Il est validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration et sera soumis à l'approbation de l'Assemblée fédérale d'Evian.

Alain KOUBI, trésorier fédéral, présente avec le concours de Marc MANCINI, commissaire aux comptes, le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2011. Il évoque les faits marquants de l'année écoulée et leurs impacts budgétaires. Il détaille les comptes de l'exercice 2011 et la synthèse de l'exécution budgétaire. Il souhaite associer Claude SCARSI, Francis SEREX et André RAMBAUD, qui ont participé activement à sa réalisation. Le compte financier est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier propose l'affectation du résultat vers le projet de la Maison du handball et les équipes de France dans une proportion qui a fait l'objet des derniers arbitrages budgétaires. Cette affectation est adoptée à l'unanimité.

Le Président remercie le trésorier et tous les personnels qui ont participé à la maîtrise de cet exercice.

Monique ANSQUER, présidente de la Commission des finances, et Alain KOUBI avec l'appui de Michel JACQUET présentent alors le budget 2012 et les tarifs associés. Le budget est en équilibre à hauteur d'environ 19,5M €. La méthodologie de construction de ce budget, les moyens attendus et les évolutions sont exposés aux membres du Conseil. L'aide aux clubs, le développement, l'arbitrage, la communication, l'aide au handball féminin professionnel, restent des éléments clés à côté du budget lié au programme des Equipes de France et du renouvellement des élites. Ce budget est adopté à l'unanimité.

Brigitte VILLEPREUX et Philippe BANA présentent les propositions sur les évolutions des politiques territoriales qui feront l'objet d'une présentation lors de l'Assemblée Générale d'Evian. L'objectif est de clarifier ce secteur dans le cadre d'une vision globale intégrée qui doit à la fois tenir compte des spécificités des composantes du territoires mais qui aussi doit intégrer les évolutions nécessaires à la mutualisation, au décloisonnement et au travailler ensemble pour une optimisation des moyens de chaque territoires et fédéraux agrégés dans le cadre de la politique fédérale. L'emploi reste un enjeu majeur. Un soutien réel aux territoires en mutualisation doit être mis en place à partir d'une évaluation claire et partagée. Il s'agit de poser les bases d'une collaboration globale entre les instances, plus lisible et plus efficace au plus près des clubs et des licenciés. Le Conseil d'Administration valide cette présentation à l'unanimité.

Joël DELPLANQUE évoque le pré-rapport de l'APELS qui résulte d'une enquête réalisée auprès des clubs de la FFHB avec plus de 60% de réponses au questionnaire. Ce document a fait l'objet d'un envoi aux membres du Conseil. Cette enquête peut servir de fil directeur à la politique que l'équipe HANDAVENIR souhaite mettre en place dans le cadre de la cohésion sociale. Il s'agit avant tout de recenser tout le travail qui est réalisé par les clubs ou les instances dans le cadre du lien social qui caractérise les associations dont le handball est partie prenante. Ce sujet fera l'objet d'une présentation spécifique lors de l'Assemblée Générale d'Evian. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Alain JOURDAN, avec l'appui de François GARCIA, présente le projet d'Etats Généraux de l'Arbitrage qui doit faire l'objet d'une information à l'Assemblée Générale d'Evian. Il s'agit d'engager une réflexion collective sur l'Arbitrage qui doit déboucher sur des ateliers à la prochaine Assemblée Générale et se poursuivre sur la prochaine olympiade comme d'un sujet majeur pour vivre mieux notre discipline. Les premières réunions ont permis de cibler 2 secteurs : Haut Niveau et « Masse » dont certaines préoccupations peuvent rapidement se recouper. Par exemple le sujet sur les formations est une préoccupation des 2 groupes. Une proposition de 4 à 7 vœux a déjà émergé des discussions en cours dans les Ligues ou les Comités ou entre les partenaires des secteurs professionnels (LNH et LFH) mais aussi des représentants des joueurs, entraîneurs, arbitres, clubs, etc.... Le Conseil d'Administration valide cette présentation et les contenus proposés.

Alain JOURDAN présente le projet d'ordre du jour et les récompenses fédérales attribuées pour l'Assemblée Générale d'Evian qui sont validés par le Conseil d'Administration.

Le vœu de la commission médicale relatif au suivi des arbitres est évoqué en fin de séance par Sophie GLEIZES et François GARCIA. Compte tenu de l'horaire, une proposition sera présentée en séance le lendemain matin sur l'application de ces dispositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Samedi 10 mars :

La séance est ouverte le samedi 10 mars à 9 h au siège de la FFHB en salle du Conseil.

L'ordre du jour prévoit l'étude des propositions et des vœux soumis à la prochaine Assemblée Générale d'Evian.

Claude PERRUCHET, Alain JOURDAN et les Présidents des commissions concernés présentent les différentes propositions et vœux qui doivent faire l'objet, conformément aux compétences qui sont conférées respectivement au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale, soit d'une adoption dans le respect de l'article 9 du Règlement Intérieur soit d'une proposition soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Précisément, il est rappelé que depuis cette saison, la répartition des compétences est la suivante :

- Conseil d'Administration : les règlements généraux, le règlement médical, le règlement d'examen des réclamations et litiges, le règlement général des compétitions nationales, les règlements particuliers des compétitions nationales (hors Handball ProD2 et LFH), le règlement relatif à l'activité d'agent sportif de Handball et les dispositions concernant l'arbitrage, sous réserve des avis favorables du CPL et du CPC,
- Assemblée générale : les statuts, le règlement intérieur, le règlement financier, le règlement disciplinaire et le règlement disciplinaire particulier en matière de lutte contre le dopage, ainsi que toutes résolutions concernant la politique générale de la fédération ou présentant un caractère d'intérêt général dans les domaines sportifs, administratifs ou financiers.

Après consultation des avis du Conseil des Présidents de Ligue et du Conseil des Présidents de Comité, le Conseil d'Administration a adopté les dispositions réglementaires suivantes (dont les textes seront donnés dans le document préparatoire à l'Assemblée Générale).

Il décide également l'application immédiate de certaines dispositions, dès leur publication au bulletin Handinfos, signalées explicitement ci-après :

1 - Propositions de la commission nationale des statuts et de la réglementation, modifiant les Règlements généraux

- Proposition n° 1 : Refonte du chapitre « Les clubs » des règlements généraux (articles 15 à 23.2)
- Proposition n° 2 : Modification des compétences pour l'examen des dossiers de mutation (article 51), avec application immédiate,
- Proposition n° 3 : Conventions entre clubs (article 25.2), avec application immédiate,
- Proposition n° 4 : Contribution Mutualisée des Clubs au développement (articles 28.1 à 29.7),
- Proposition n° 5 : Possibilités offertes aux licenciés loisir et dirigeants (articles 32 à 44),
- Proposition n° 7 : Mutations dans le cas de changement de clubs (article 57),
- Proposition n° 8 : Application des décisions du conseil d'administration (article 1.3), avec application immédiate,
- Proposition n° 9 : Licence blanche et CMCD (article 34.3),
- Proposition n° 10 : Mutations de licenciés loisir (articles 32 et 60),
- Proposition n° 11 : Mutations hors période (article 52).

2 – Proposition de la commission médicale, modifiant le Règlement médical

- Rédaction en langue française du certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball.

3 – Proposition du groupe interdisciplinaire juridique, modifiant les Règlements généraux et le Règlement général des compétitions nationales

- Identification du responsable de salle et terrain.

4 – Proposition de la commission développement, modifiant les Règlements généraux

- Regroupement temporaire d'équipes de clubs différents.

5 – Propositions de la commission d'organisation des compétitions, modifiant le Règlement général des compétitions nationales

- Conditions d'accession-relégation des équipes réserves (article 10),
- Conditions de déplacement (article 8.5).

6 – Commission nationale de contrôle et de gestion, modifiant les Règlements généraux
Nouveau texte intégral, avec application immédiate.

7 – Direction Technique nationale

- Dispositif des Joueuses Issues du parcours d'Excellence Sportive (JIPES), *nouveau Règlement*
- Voie d'Accès au Professionnalisme pour les clubs de D2F (notamment article 73.7 des Règlements généraux avec application immédiate).

8 – Vœux de Ligues, modifiant les Règlements généraux

- N° 10 (PIFO) : composition des dossiers de mutation (article 52.6),
- N° 14 (PIFO) : composition des dossiers de demande de licence (article 40).

Après consultation des avis du Conseil des Présidents de Ligue et du Conseil des Présidents de Comité, le Conseil d'Administration propose de soumettre au vote de l'Assemblée Générale d'Evian les dispositions réglementaires suivantes (dont les textes seront rappelés dans le document préparatoire à l'Assemblée Générale) :

1 – Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation

- Proposition N°12 : Modification des Statuts
- Proposition N°14 : Introduction de la Notion de Projet Territorial (Règlement Intérieur Art. 17)
- Proposition N°6 : Classement des Salles
- Proposition N°13 : Commissions Territoriales de Discipline et d'examen des Réclamations et Litiges

2 – Commission Mixte des commissions Disciplinaires et Juridiques

- Proposition N°2 : Dossier de consultation
- Proposition N°3 : Envoi du rapport d'arbitres
- Proposition N°4 : Faute technique d'arbitrage
- Proposition N°5 : Récusation d'un membre ou droit de révocation
- Proposition N°8: Modifications des tableaux disciplinaires
- Proposition N°9 supplémentaire : Qualification en cas de modification de date (proposé en séance lors du Conseil du 10 mars)

3 – Commission d'Organisation des Compétitions

- Proposition N°1 : Réduction du nombre d'équipes en D2F
- Proposition N°2 : Réorganisation des championnats moins de 18 ans féminin Projet 2012-2016
- Proposition N°3 : Réorganisation des finales nationales N1/N2/N3 féminine et masculine en lien avec le projet Ultra Marin, avec application immédiate dès les finalités de juin 2012
- Proposition N°4 : Suppression des prolongations lors des rencontres éliminatoires

4 – Organisation de la PROD2 masculine

- Proposition N°1 : Modification du cahier des charges de participation à la Handball ProD2, avec application immédiate
- Proposition N°2 : Modifications de l'autorisation de doubler entre Handball ProD2 et équipe Réserve

5 – LFH

- Proposition : Délégation de la FFHB à la LFH pour l'organisation de la D1F

6 – LNH

- Mandat à confier au Bureau Directeur en vue de la modification des statuts de la LNH et de la prolongation de la Convention FFHB/LNH pour 2012/2013

7 – Vœux de Ligues

- Vœu N°8 : Pénalisation de l'équipe visiteuse en cas d'absence d'arbitres sur un match de jeunes
- Vœu N°15 : Modification article 36.2 sur le nombre de joueurs isolés.

Dans le cadre des discussions, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les demandes qui nécessitent une application immédiate. Lors de l'échange sur le vœu lié à l'identification du responsable de salle et d'espace de compétition, le Conseil d'Administration propose à l'initiative du Trésorier la réalisation de 2500 à 3 000 brassards pour équiper les clubs. Cette décision est validée par le Conseil.

D'autre part, la proposition élaborée par la commission médicale et la CCA la veille et présentée par le Secrétaire Général suscite des réactions diverses compte tenu des fonctionnements antérieurs. Le Conseil souhaite majoritairement que le suivi des arbitres soit une obligation pour se voir attribuer la fonction d'arbitre dans les groupes nationaux. Le Conseil charge le Bureau Directeur de finaliser l'écriture de la proposition réglementaire pour présentation à l'Assemblée Générale fédérale en respectant le principe de l'obligation.

D'une manière générale, en ce qui concerne les vœux des Ligues :

- 2 vœux ont été adoptés par le Conseil d'Administration,
- 2 vœux seront soumis à l'Assemblée Générale,
- 2 vœux ont été jugés irrecevables,
- 2 vœux ne présentent pas le caractère réglementaire qui pourrait faire l'objet d'une proposition du Conseil d'Administration ou d'un vote à l'Assemblée Générale, mais au sujet du vœu 5 de la Côte d'Azur la commande des bordereaux est déjà effectuée et ils devraient être à la disposition des Ligues dans la première quinzaine de mai. Sur le vœu 20 de Dauphiné Savoie, le Trésorier réunira, lors d'une réunion de la CCA, les responsables des désignations des arbitres de N2 et N3 féminine et masculine, pour définir un type de fonctionnement pour ces désignations objet du vœu, qui sera communiqué aux clubs des divisions concernées et aux instances fédérales,
- 9 vœux ont fait l'objet d'un rejet car ayant un avis défavorable du CPL, CPC et Conseil d'Administration,
- 3 vœux ont fait l'objet d'un rejet avec un avis défavorable du Conseil d'Administration et du CPL ou CPC,
- 3 vœux ont été intégrés dans des propositions de commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général